

Annexe – Support à la photographie des pratiques – Accueil petite enfance

Cette annexe a pour objectifs :

- De vous servir de support à l'autodiagnostic de vos pratiques d'accueil
- De fournir une synthèse de repères permettant de viser un accueil de qualité
- De fournir une liste (non exhaustive) de compétences-clés en lien avec votre secteur

Des repères pour un accueil de qualité

Vous trouverez ci-dessous une liste de repères et thématiques importants pour mener un accueil de qualité¹, répartis selon les axes suivants :

- **L'accueil des familles**
- **L'accueil des enfant**
- **Le soutien aux professionnels qui composent le milieu d'accueil**

Pour chaque repère listé, vous trouverez un ensemble de critères de réussite, à savoir des éléments de référence permettant de vous positionner par rapport au repère. Notez que ces critères de réussite peuvent concerner aussi bien des actes et apports collectifs qu'individuels.

Repère	Critères de réussite
Thématique/axe de développement potentiel	= références qui pourront montrer comment je me (nous nous) positionne(ons) par rapport à ...

Nous vous invitons à parcourir cette annexe en ayant à portée de main la Fiche intitulée « *Autodiagnostic des pratiques d'accueil* ».

¹ Source : « *Accueillir les tout-petits, oser la qualité - Référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité (ONE – 2002)* » et les brochures « *Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans)* ».

Axe 1 – L'accueil des familles

Repère, thématique	Critères de réussite
Repère 1 – Préparer le premier accueil	Prévoir un dispositif de premier accueil (familiarisation) pour chaque enfant, quelles que soient les circonstances (âge de l'enfant, place dans la fratrie, accueil en urgence, connaissance des parents par ailleurs, etc.)
	Prévoir au sein du dispositif : <ul style="list-style-type: none"> - Des rencontres avec la famille à l'occasion de l'inscription, de la contractualisation et de la communication du projet d'accueil. - Une présentation du dispositif de premier accueil dès les premiers contacts - Une découverte du milieu d'accueil avec la famille : rencontre de la (des) personne(s) qui s'occupera(ont) de l'enfant, etc. - Une présence répétée du parent avec l'enfant dans le milieu d'accueil.
	Ajuster la période de familiarisation à chaque enfant. Cet ajustement prend en compte les manifestations de l'enfant, de sa famille et les perceptions de la professionnelle. Il s'établit dans un dialogue entre la professionnelle et la famille.
	Veiller à ce que l'ensemble des personnes qui s'occuperont de l'enfant soient impliquées tout au long du processus de familiarisation.
	Spécifier le rôle des différentes professionnelles impliquées dans la familiarisation et assurer la coordination de leurs interventions.
	Encourager l'implication des deux parents dans la familiarisation, quand ils sont présents tous les deux dans l'éducation de l'enfant. Le cas échéant, il permet la participation d'autres membres de la famille.
	Favoriser les rencontres entre les nouveaux arrivants (enfants / familles) et les personnes qu'ils seront amenés à côtoyer (enfants, parents, professionnels).
	Préciser aux parents, dès les premiers contacts, les espaces réservés au personnel.
	Organiser et gérer la découverte du milieu de vie par l'enfant et les parents dans le respect des autres enfants et de leurs espaces. Veiller à assurer la sécurité physique et psychique de chacun.
Prévoir un étalement du dispositif de familiarisation et l'ajuster à chaque situation d'accueil.	

	Réaliser un bilan de la familiarisation pour tout nouvel enfant, entre les professionnelles concernées.
	Evaluer le dispositif de familiarisation en équipe. S'il y a lieu, la partie du projet d'accueil relative à la familiarisation est ajustée en fonction de cette évaluation.
	Après une absence prolongée de l'enfant (ou d'une professionnelle), envisager une phase de re-familiarisation.
Repère 2A – Mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents	Veiller à aménager des conditions qui favorisent la rencontre entre les professionnelles et les familles dès les premiers contacts et tout au long du séjour.
	La (les) professionnelle(s) veillent à établir un dialogue bienveillant avec les familles et respectueux de la vie privée.
	Le milieu d'accueil prend des mesures qui aident à clarifier les spécificités et complémentarités des rôles et responsabilités de chacun (milieu d'accueil, famille...).
	Le milieu d'accueil veille à établir avec les familles un dialogue autour de leurs choix éducatifs respectifs, sans les présenter comme des modèles. Le milieu d'accueil présente ses choix éducatifs en référence à son projet d'accueil et en explicite les fondements en réponse à la demande des parents ou quand la situation le requiert.
	Tout espace de communication, formel ou informel (c'est-à-dire organisé ou non), a sa place dans le milieu d'accueil.
	Les règles de vie en communauté sont établies au départ des besoins de l'enfant. Elles peuvent aussi impliquer les parents. Celles-ci sont leur sont présentées et leur sens explicité.
	Le milieu d'accueil offre aux familles (et réciproquement) la possibilité d'avoir un entretien en fonction des nécessités des uns et des autres.
	Le milieu d'accueil organise des rencontres entre les professionnelles et les familles, centrées sur le souci commun du bien-être des enfants. Elles sont l'occasion pour les familles de se représenter le vécu quotidien des enfants dans le milieu d'accueil.
	Le milieu d'accueil reconnaît la diversité des pratiques familiales sans chercher à les imiter à tout prix. Il porte attention aux façons de faire des parents, évalue comment elles pourraient le cas échéant contribuer à l'ajustement des pratiques du milieu d'accueil au profit de tous.
La(les) professionnelle(s) porte(nt) attention aux manifestations de confiance/méfiance des familles à l'égard du milieu d'accueil.	

	Le milieu d'accueil identifie les objets de tension avec les parents et cherche à les comprendre. Il suscite une discussion avec les parents pour trouver des solutions. Le cas échéant, il recourt à un tiers (équipe, personnes ressources en interne ou externe...) pour comprendre les tensions.
Repère 2B – Le secret professionnel : un enjeu particulier dans le rapport aux familles	Les professionnelles du milieu d'accueil sont tenues au secret professionnel.
	Le milieu d'accueil veille à mener avec l'équipe une réflexion sur le secret professionnel et définir une position en regard de la loi et en regard du bien-être et de la qualité de l'accueil de l'enfant dans sa famille.
	La professionnelle veille à garantir et offre le respect de ce qui est confié dans la relation avec la famille de l'enfant ou toute autre information à laquelle elle a accès. Elle ne le partage avec d'autres professionnels que lorsque l'ajustement de l'accueil de l'enfant le requiert.
	Dans le cas d'une suspicion de maltraitance, après s'être manifestée auprès de sa responsable et/ou du médecin du milieu d'accueil, la professionnelle signale son inquiétude en faisant appel à un des organismes spécialisés et habilités à traiter les questions de maltraitance.
	Le milieu d'accueil veille à définir avec les personnes et organismes compétents les mesures qui garantissent le respect du secret professionnel.
Repère 3 – Gérer les transitions quotidiennes	Le milieu d'accueil prévoit une organisation qui : <ul style="list-style-type: none"> - Favorise la disponibilité de la professionnelle au moment des transitions ; - Permet la poursuite des activités des enfants en cours ; - Aménage les conditions d'espace et d'activités qui permettent à chaque enfant de réinvestir le lieu de vie en fonction de ses intérêts propres.
	Le dispositif quotidien est partagé dès les premiers contacts, avec les parents. De cette manière, ceux-ci peuvent s'organiser pour y participer pleinement.
	Le milieu d'accueil prévoit une organisation et aménage l'espace de manière à permettre et à susciter les échanges verbaux à propos de ce que l'enfant vit dans les deux lieux de vie (famille et milieu d'accueil).

	<p>Le milieu d'accueil collectif conçoit un document de liaison qui favorise les échanges entre professionnelles. Le contenu du document est de nature à soutenir des interactions de qualité avec les parents.</p>
	<p>Les professionnelles définissent, en consultation avec les parents, la nature des informations à leur communiquer et les manières de les partager avec eux.</p>
	<p>La professionnelle rend possible la participation de l'enfant à l'échange avec son (ses) parent(s) au moment des séparations et des retrouvailles, mais tient toujours compte de sa présence lors d'un entretien.</p>
	<p>Le parent doit pouvoir entrer en contact avec chaque personne qui s'occupe de l'enfant.</p>
<p>Repère 4 – Accompagner les vécus de la séparation</p>	<p>Dès la phase de familiarisation, et pour toutes les séparations/retrouvailles, le milieu d'accueil porte une attention au respect du rythme de l'enfant et des parents dans leur capacité à se séparer et à se retrouver.</p>
	<p>La professionnelle porte attention à l'enfant et à son parent dans sa reprise de contacts quotidiens avec les autres enfants et l'environnement.</p>
	<p>La professionnelle évoque (paroles, photos, objets...) les personnes absentes et signifiantes pour l'enfant : famille, enfants qui sont malades ou qui ont quitté le milieu d'accueil, professionnels...</p>
	<p>Le milieu d'accueil collectif évite d'accueillir les enfants du personnel : il s'agit avant tout de préserver la qualité du lien mère-enfant et celle des relations qu'elle entretient avec ses collègues et autres enfants.</p>
	<p>Le milieu d'accueil reconnaît que l'enfant est déjà inscrit dans une histoire. Il fait exister cette histoire dans les moments de rencontre et d'accueil dès la phase de familiarisation.</p>
	<p>La professionnelle veille à être à l'écoute de ce qui est manifesté par l'enfant et par les parents et à faire place à l'expression de leur vécu. La professionnelle veille à ce que la séparation quotidienne soit accompagnée des gestes ritualisés propres à l'enfant et à son (ses) parent(s). Elle explique</p>
	<p>La professionnelle veille à être empathique avec ce qui est manifesté. Les parents sont aidés à se représenter la vie de l'enfant pendant leur absence.</p>

Repère 5 – Aménager la fin de séjour	Le milieu d'accueil négocie avec les parents le moment de fin de séjour.
	Le milieu d'accueil veille à préparer le départ de chaque enfant.
	La professionnelle annonce tout départ (enfant, personnel, stagiaires...) aux enfants.
	La professionnelle met en place un rituel ajusté aux possibilités des enfants et aux circonstances (grossesse, déménagement, départ précipité...). Elle veille à favoriser l'implication des parents.
	Le milieu d'accueil évoque et fait exister symboliquement les personnes absentes et signifiantes pour l'enfant : famille, enfants qui sont malades ou qui ont quitté le milieu d'accueil, professionnels...
	Avec l'accord des parents, le milieu d'accueil prend l'initiative et/ou répond à des initiatives d'organiser des rencontres avec les professionnels d'autres milieux.
	Le milieu d'accueil envisage, tant pour les enfants que pour les parents, des mesures qui facilitent un passage progressif d'un lieu à l'autre.
	Le milieu d'accueil prévoit des mesures qui permettent aux professionnels de partager leur vécu suite au départ d'un enfant et, le cas échéant, de vivre une transition avant de s'investir dans de nouvelle(s) histoire(s).

Axe 2 – L'accueil des enfants

Repère, thématique	Critères de réussite
Repère 6 – Ajuster l'environnement matériel, l'espace intérieur et extérieur	<p>Le milieu d'accueil structure et aménage l'espace d'une manière qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantit une présence de l'adulte de manière à assurer une sécurité psychique et physique des enfants ; - Favorise la continuité de l'action et des interactions de l'enfant ; - Offre des coins « refuge » pour l'enfant ; - Permet d'éviter les déplacements inutiles qui perturberaient l'activité des enfants ; - Respecte l'espace d'activités des enfants ; - Permet aux enfants d'être sous le regard des professionnelles, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment ; - ...
	<p>Le milieu d'accueil aménage l'environnement de manière à assurer beaucoup de liberté de mouvement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il garantit un espace ajusté en fonction du niveau de développement des enfants et en fonction de leur activité ; - Il choisit un matériel sécurisé qui permet de respecter les positions motrices que l'enfant maîtrise sans le restreindre dans ses mouvements ; - ...
	<p>Le milieu d'accueil choisit du matériel et des objets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En bon état ; - Diversifiés (formes, couleurs, tailles, poids, textures, portées symboliques, valeurs culturelles...) ; - Permettant une multiplicité d'actions ; - ...
	<p>La professionnelle organise et dispose le matériel et les objets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En nombre suffisant pour tous les enfants en veillant à ce qu'il y ait plusieurs exemplaires du même objet ; - En fonction des enfants présents, de leurs intérêts et de leur niveau de développement ; - De manière accessible (qui prend en compte les capacités motrices des enfants, etc.) ; - ...

	<p>Le milieu d'accueil veille à gérer les facteurs d'ambiance (environnement sonore, visuel...) en fonction des activités des enfants et en préservant leur bien-être. Il porte une attention particulière aux sources de bruits et à ce qui détourne les enfants et les professionnelles de leurs activités (GSM...).</p>
	<p>Le milieu d'accueil aménage ou ajuste l'espace de manière à limiter au maximum le nombre d'interdits.</p>
	<p>En cours d'activité, la professionnelle range ou réajuste le matériel qu'elle avait disposé en fonction des projets que se donnent les enfants.</p>
	<p>Les professionnelles aménagent l'espace pour permettre aux enfants et aux adultes d'offrir des traces accessibles et variées des événements de la vie quotidienne du milieu d'accueil. Si elles disposent des productions des enfants, elles veillent à ne pas renforcer les attentes de résultat (le « beau » produit).</p>
	<p>Pour sa décoration et les informations, le milieu d'accueil dispose d'affichages fonctionnels et accessibles à tous. Il choisit des documents qui reconnaissent la diversité du patrimoine culturel et des valeurs éducatives familiales en évitant toute forme de stéréotype.</p>
	<p>Le milieu d'accueil aménage l'espace extérieur et son accès de façon à ce que les enfants puissent, aussi souvent que possible, y mener des activités diversifiées (y compris certaines qu'ils mènent à l'intérieur).</p>
	<p>Le milieu d'accueil veille à exploiter les ressources locales au bénéfice des enfants (la vie du quartier, bibliothèque, ludothèque, parc à proximité, piétonnier...). Tout en rencontrant les besoins des enfants, le milieu d'accueil veille à adapter l'encadrement de ce type de situation.</p>
<p>Repère 7 - Assurer une continuité dans l'accueil</p>	<p>Le milieu d'accueil régulier préconise une fréquentation suffisamment régulière qui permet de concilier les besoins de garde rencontrés par les parents et les nécessités liées à un accueil de qualité de l'enfant.</p>
	<p>Le milieu d'accueil met en place une organisation qui limite le nombre de changements et stabilise pour chaque enfant le nombre de personnes appelées à prendre soin de lui au quotidien et ce, tout au long de son séjour dans le milieu d'accueil.</p>
	<p>Le milieu d'accueil prévoit une préparation pour tout changement concernant l'enfant (déménagement, changement de section...). Cette préparation implique l'enfant, sa famille, les autres enfants du milieu d'accueil et les professionnels concernés.</p>

	<p>Le milieu d'accueil veille à établir avec les familles un dialogue autour de leurs choix éducatifs respectifs sans les présenter comme des modèles. Le milieu d'accueil présente ses choix éducatif en référence à son projet d'accueil et en explicite les fondements en réponse à la demande des parents ou quand la situation le requiert.</p>
	<p>Le milieu d'accueil organise l'espace et le temps de manière à assurer à l'enfant des moments privilégiés de relation avec l'adulte (change, repas, livre...). Cette organisation permet aux enfants d'interagir entre eux en petits groupes.</p>
	<p>Le milieu d'accueil prévoit une organisation qui assure aux enfants des moments privilégiés de relation avec l'autre : adulte(s), un ou quelque(s) autre(s) enfant(s)...</p>
	<p>Le milieu d'accueil veille à gérer l'accessibilité (aux parents et aux autres personnes) de l'espace de vie des enfants présents. Les éventuelles limites et règles qui conditionnent cet accès sont explicitées aux personnes concernées.</p>
	<p>Le milieu d'accueil prévoit une organisation qui permet aux professionnels de connaître chaque enfant de leur groupe (ses manifestations, ses signaux, ses habitudes...) et ainsi de « porter dans sa tête » les enfants de son groupe, sans se substituer aux parents.</p>
	<p>La professionnelle porte une attention particulière à chaque enfant, à ses besoins individuels, au déroulement de son activité propre. Elle repère les signaux qu'il manifeste et ajuste ses actions en conséquence.</p>
	<p>Le milieu d'accueil veille à ce que l'enfant et ses parents puissent anticiper sur le déroulement des situations : qui va s'occuper de l'enfant (à l'accueil, au lever de la sieste, aux retrouvailles...) et comment il va s'en occuper (de quelle manière, à quel moment...). En ce sens, les professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajustent leurs modes d'agir sur les signes objectifs, même discrets, de fatigue, faim, douleur, ennui... manifestés par l'enfant ; - Introduisent les changements de manière progressive en prenant en compte les repères que l'enfant a ; - Communiquent à l'enfant et aux parents des informations qui permettent d'anticiper le déroulement des situations. Cette mesure prend une importance toute particulière si l'enfant est amené à fréquenter plusieurs milieux d'accueil sur la même période.
	<p>La professionnelle définit et met en œuvre des rituels dans le déroulement de chacun des moments de vie (change, repas, arrivée...) et dans le passage de l'un à l'autre. Ces rituels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sont individualisés ; - Sont fondés sur les signaux clairs et compréhensibles par les enfants ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Veillent au bien-être de chacun et de tous les enfants.
	<p>Toute intention de changer de milieu d'accueil suscitera un dialogue afin d'éviter ce changement dans l'intérêt de l'enfant.</p>
<p>Repère 8 – Donner à l'enfant une place active</p>	<p>La professionnelle privilégie des modes d'action qui reconnaissent et soutiennent l'activité propre (autonome) de l'enfant. Elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accepte ce que l'enfant choisit comme activité, ce qu'il se donne comme projet ; - Permet à l'enfant d'explorer par lui-même et d'expérimenter.
	<p>Le milieu d'accueil prévoit une organisation qui permet à l'enfant d'initier et/ou de développer une activité ou un projet propre, seul ou avec d'autres ; il aménage l'environnement de manière à assurer beaucoup de liberté de mouvement. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir un espace et du matériel ajustés en fonction du niveau de développement des enfants et en fonction de leur activité ; - Aménager un espace et une organisation qui permettent à l'enfant d'acquérir des positions par lui-même et qui s'adaptent aux positions que l'enfant maîtrise.
	<p>Le milieu d'accueil prévoit une organisation qui reconnaît le temps de l'enfant (nécessaire à lui et/ou supportable pour lui). La professionnelle veille à limiter et expliciter les temps d'attente.</p>
	<p>Dans les moments d'accueil où prédomine l'interaction adulte-enfants, la professionnelle agit en synchronie avec l'enfant et aménage des moments privilégiés de relation où le plaisir est partagé mais où l'initiative est laissée principalement à l'enfant. Elle est attentive à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajuster le cours de l'interaction aux initiatives de l'enfant ; - Solliciter la collaboration de l'enfant ; - Prévenir l'enfant de ce qu'elle entreprend ; - Attendre une « réponse » de l'enfant ; - Répondre aux sollicitations de l'enfant.
	<p>La professionnelle privilégie des modes d'action qui reconnaissent et soutiennent l'activité propre (autonome) de l'enfant. Elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecte le déroulement que l'enfant donne à son activité ; - Veille, si elle est amenée à intervenir en réponse aux signaux de l'enfant, à rejoindre le projet de ce dernier et à en sortir au moment opportun, tout en permettant à l'enfant de continuer par lui-même.

	<p>La professionnelle adopte des attitudes qui favorisent, pour l'enfant, beaucoup de liberté de mouvement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle respecte dans sa manière de le porter, de le déposer, d'en prendre soin... les positions motrices que celui-ci maîtrise ; - Il sensibilise les parents à l'importance d'une tenue vestimentaire adaptée. <p>La professionnelle veille à adopter un langage correct, riche et adapté à l'enfant dans ses interactions quotidiennes.</p> <p>Le milieu d'accueil prévoit une organisation qui reconnaît le déroulement de l'activité de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il évite au maximum les sources d'interruption et trouve des alternatives pour permettre à l'enfant d'aller au bout de son projet ; - Lorsqu'il est indispensable d'interrompre l'activité, la professionnelle le fait d'une manière qui reconnaît son importance pour l'enfant. <p>La professionnelle veille à la fois à respecter l'activité de chaque enfant et à favoriser la conciliation des différentes activités des enfants entre eux.</p>
<p>Repère 9A – Accompagner les émotions de l'enfant et soutenir sa conscience de lui-même</p>	<p>Le milieu d'accueil veille à personnaliser l'accueil de l'enfant et sa prise en charge dès les premiers moments et au quotidien.</p> <p>La professionnelle porte une attention particulière à chaque enfant, à ses besoins individuels, à ses goûts et préférences dans le déroulement de son activité propre.</p> <p>La professionnelle accueille l'expression du vécu émotionnel de l'enfant.</p> <p>La professionnelle repère et prend en compte les signes de malaise (pleurs, apathie, retrait...) en vue d'en réduire autant que possible les causes ou d'agir pour permettre à l'enfant de les vivre avec moins de difficultés.</p> <p>La professionnelle veille à ne pas disqualifier l'enfant et ses émotions, en particulier lorsqu'il est en colère.</p> <p>La professionnelle ajuste ses actions en fonction des signaux, même subtils, qu'elle identifie chez l'enfant.</p> <p>La professionnelle assure à chaque enfant une écoute compréhensive et une attention bienveillante en étant particulièrement vigilante à éviter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les projections de valeurs et de sentiments personnels ; - Les interprétations arbitraires (dérives thérapeutiques, effets prédiction...)

	<ul style="list-style-type: none"> - Les effets d'éventuels préjugés sociaux, culturels, sexuels... <p>Si la professionnelle est amenée à intervenir en réponse aux signaux de l'enfant, elle veille à le faire d'une façon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverte (hypothèse, sentiment que...) ; - Au plus près de ce que l'enfant manifeste ; - Qui utilise un langage qui a du sens pour lui ; - Qui respecte son intimité. <p>La professionnelle reconnaît l'expression de la frustration de l'enfant et l'aide à la gérer quand il en est incapable. En particulier, elle accompagne l'enfant dans l'expression et la gestion de ses frustrations et pulsions liées au contrôle édicté par les règles et les interdits au sein de la collectivité.</p> <p>La professionnelle, tout en étant ferme sur les limites et les interdits, réagit à l'agressivité d'une manière qui ne disqualifie par l'émotion de l'enfant : il facilite l'expression, questionne le passage à l'acte, canalise et régule le passage à l'acte.</p>
<p>Repère 9B – L'acquisition du contrôle sphinctérien et conduites sociales associées : un enjeu particulier du vécu corporel et affectif de l'enfant</p>	<p>La professionnelle privilégie la réponse aux signes d'intérêts manifestés spontanément par l'enfant plutôt que le recours à un dispositif d'incitation systématique.</p> <p>La professionnelle évite tout commentaire disqualifiant l'enfant dans le cours du processus d'acquisition.</p> <p>Le milieu d'accueil proscrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fixation d'une échéance (liée à la planification d'une entrée à l'école ou à la demande des parents...) ; - La mise au pot répétée et systématique. <p>La professionnelle veille à associer les parents dans la démarche mise en place vis-à-vis de l'enfant.</p> <p>La professionnelle soutient l'enfant dans un développement autonome de son contrôle des sphincters en préservant une centration sur lui, son rapport au corps et son bien être (enfant sujet) plutôt que sur la performance (enfant objet).</p> <p>La professionnelle prend appui sur l'observation faite par l'enfant des conduites des plus grands et permet l'imitation ainsi induite. Elle accompagne l'enfant avec intérêt et l'encourage, mais sans excès.</p> <p>Si la professionnelle fait connaître à l'enfant ce qui est attendu de lui, elle le fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sans insistance aucune ;

	<ul style="list-style-type: none"> - En évoquant plus volontiers son bien-être ou le fait qu'il grandit plutôt que celui de « faire plaisir » ou de se soumettre à l'adulte.
	<p>La professionnelle est attentive aux inquiétudes manifestées plus ou moins discrètement par certains enfants et qui peuvent sembler irrationnelles (peur de jeter, peur de tirer la chasse...) : elle veille à apaiser l'enfant.</p>
<p>Repère 10 – Différencier les pratiques pour individualiser activités et liens</p>	<p>Le milieu d'accueil anticipe et organise les espaces de vie des enfants, le déroulement de chaque journée (et ce, durant tout le séjour dans le milieu d'accueil), de façon à rencontrer les rythmes différents des enfants, leurs différents besoins, niveaux de développement et intérêts.</p>
	<p>Le milieu d'accueil définit des repères qui permettent à chacun (enfant, famille, professionnels) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'anticiper la suite des évènements ; - Et le cas échéant, de prendre part à l'organisation de ce qui va suivre.
	<p>Le milieu d'accueil respecte le regroupement spontané des enfants qui jouent volontiers ensemble et adapte son organisation en ce sens.</p>
	<p>La professionnelle offre aux enfants l'accès simultané à quelques activités différentes. Elles sont choisies en veillant à répondre à leurs intérêts individuels. Elles sont adaptées aux aptitudes déjà bien maîtrisées par chacun des enfants et leur permettent d'en expérimenter d'autres.</p>
	<p>La professionnelle ajuste le déroulement de la journée en fonction des signes observés, même discrets, chez un enfant (fatigue, faim, douleur...) voire en fonction des circonstances particulières. Elle adapte ses modes d'agir pour rencontrer au mieux les besoins de chacun.</p>
	<p>Si la professionnelle définit et met en œuvre des rituels dans le déroulement des moments de vie (soins, repas, activités...) ou dans le passage de l'un à l'autre, elle veille à ce que ces rituels constituent des repères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individualisés ; - Fondés sur des signaux clairs et compréhensibles par les enfants ; - Veillant au bien-être de chacun et de tous les enfants.
	<p>La professionnelle accompagne les enfants dans l'acquisition d'aptitudes en respectant leur rythme (y compris les enfants porteurs de handicap).</p>

<p>Repère 11 – Soutenir adéquatement les interactions entre enfants</p>	<p>La professionnelle assure une présence sécurisante et une disponibilité pour tous et chacun.</p>
	<p>Le milieu d'accueil respecte le regroupement spontané des enfants qui jouent volontiers ensemble et adapte son organisation en ce sens.</p>
	<p>Le milieu d'accueil aménage les conditions nécessaires (espaces, temps, aménagement du matériel...) pour favoriser les liens entre adultes et enfants et soutenir les interactions constructives entre enfants. Ce faisant, il contribue à limiter l'impact négatif de conflits.</p>
	<p>Le milieu d'accueil veille à définir pour les enfants des règles de vie à l'égard des individus, des objets ainsi que de l'environnement, règles partagées par tous les adultes.</p>
	<p>Ces règles de vie sont formulées positivement pour stimuler l'enfant de façon constructive et l'aider à élaborer une représentation du comportement attendu. On réservera les formulations négatives (ne... pas) aux « interdits », lesquels concernent les comportements susceptibles de mettre en péril la sécurité physique et psychique des uns et des autres.</p>
	<p>Afin que les enfants puissent aisément mettre en œuvre les règles de vie, elles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptées aux niveaux de développement et aux besoins des enfants ; - Adressées aux seuls enfants en capacité de les comprendre ; - En nombre limité au strict nécessaire ; - Cohérentes et stables.
	<p>Les interdits doivent être très simples à mettre en œuvre, c'est-à-dire avoir des contenus qui peuvent être très rapidement intériorisés par les enfants. Dans le cas contraire, il convient de modifier l'environnement pour éviter la nécessité de l'interdit.</p>
	<p>La professionnelle ajuste, le cas échéant, les situations collectives entre enfants, les moments de coexistence enfants-adultes de telle sorte que tous les enfants et chacun individuellement disposent d'une sécurité psychique suffisante.</p>
	<p>La professionnelle offre un choix d'activités à tout moment que les enfants ont la possibilité de mener seuls ou à quelques-uns.</p>
	<p>La professionnelle valorise les initiatives et les démarches que les enfants font vers les autres enfants. Le cas échéant, elle soutient l'activité des enfants et les interactions entre eux.</p>
<p>La professionnelle évite qu'un enfant soit étiqueté « agresseur » ou « agressé » ou enfermé dans une quelconque image.</p>	

	<p>La professionnelle adopte elle-même, en toute situation, les attitudes et comportements sociaux attendus, tant vis-à-vis de l'enfant que des autres adultes.</p>
	<p>Le jeune enfant n'est pas d'emblée en mesure d'intégrer (au sens de « pouvoir mettre en œuvre ») les règles de vie. Il importe de les lui répéter patiemment, en situation.</p>
	<p>Lorsque l'enfant est capable d'intégrer les règles, la professionnelle le sollicite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En s'adressant à lui personnellement, en situation ; - En lui présentant une règle à la fois ; - En se référant au sens (respect de soi, des autres, du matériel, de l'environnement...) et non comme une simple conformité à une règle ou à une attente de l'adulte.
	<p>Plus particulièrement en ce qui concerne les interdits, la professionnelle les répète sur un ton ferme et non agressif si l'enfant s'apprête à les transgresser, sans hausser la voix plus que nécessaire.</p>
	<p>La professionnelle fait apparaître clairement pour les enfants ce qui est incontournable et ce qui est négociable dans les règles de vie.</p>
	<p>Les professionnels adoptent au quotidien à l'égard des enfants des attitudes cohérentes avec les règles de vie qui s'appliquent aux enfants.</p>
	<p>La professionnelle permet aux enfants de liquider, évacuer des tensions intérieures dans les limites du respect du matériel et des autres personnes.</p>
	<p>La professionnelle soutient l'autogestion des conflits entre enfants. Le cas échéant, elle accompagne leur gestion si nécessaire en intervenant en fonction des signaux de l'enfant.</p>

Axe 3 – Le soutien aux professionnels qui composent et entourent le milieu d’accueil

Repère, thématique	Critères de réussite
Repère 12 – Aménager des conditions assurant une qualité de vie professionnelle	Le milieu d’accueil s’assure en permanence du bon état de santé physique et psychique de toute personne amenée à être en contact avec les enfants.
	L’entretien de bonnes relations de travail requiert une communication entre les acteurs du milieu d’accueil qui valorise ce qui est satisfaisant et qui aborde les difficultés rencontrées avec un(e) collègue. : <ul style="list-style-type: none"> - De la façon la plus constructive possible, sans esquiver pour autant ce qui pose question ; - Directement avec la personne concernée, toujours en premier lieu ; - Dans un contexte choisi pour favoriser l’échange ; - En sollicitant l’aide de la direction si la démarche directe n’est pas suivie d’effet satisfaisant.
	Pour qu’une équipe fonctionne bien, il importe qu’elle se donne quelques règles déontologiques, notamment celles-ci : <ul style="list-style-type: none"> - Une situation difficile impliquant une personne n’est abordée, autant que possible, qu’en présence de cette personne ; - La critique d’une pratique, si elle s’avère nécessaire, est exprimée de manière constructive et sans jugement de la personne concernée ; - Les orientations prises par le milieu d’accueil concernant les pratiques professionnelles sont respectées ; - Lorsqu’une professionnelle est témoin de pratiques s’écartant significativement du projet éducatif, elle veille à ce que la question soit traitée le moment venu avec la personne et/ou en équipe. Si les pratiques constatées présentent un risque immédiat pour l’enfant, elle s’autorise à intervenir directement. Toute professionnelle a le devoir d’informer un(e) responsable (direction, PO, O.N.E.) s’il est témoin d’un dysfonctionnement grave ; - La professionnelle évite de recevoir les critiques de parents par rapport à un(e) collègue : elle les invite à prendre contact directement avec ce(tte) collègue et/ou avec la direction.
	Il importe que l’accueillante qui exerce à son domicile soit le moins possible « tiraillée » entre les intérêts de son activité professionnelle et ceux de sa vie privée. Elle veille à adopter un mode d’organisation qui lui permet de bien accueillir les enfants tout en ménageant sa vie privée. En particulier : <ul style="list-style-type: none"> - En respectant les normes à cet égard, l’accueillante à domicile effectue des choix d’horaires et de nombre d’enfants accueillis, choix qui sont compatibles avec la qualité de sa vie familiale ; - Elle établit des horaires clairs que les uns et les autres respectent ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Elle préserve des espaces réservés aux activités des membres de sa famille, en particulier ses propres enfants, en veillant par la même occasion à rester conforme à son projet éducatif. <p>Le milieu d'accueil aménage des conditions d'espace et de temps pour limiter les sources de souci et de stress du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il aménage un local réservé au personnel, permettant notamment échanges et repos ; - Il veille aux facteurs d'ambiance et, dans la mesure du possible, à la sécurité de l'emploi ; - Il veille à respecter les principes d'ergonomie, que ce soit dans le choix du matériel ou dans les pratiques, point sur lequel il sera sensibilisé en partenariat avec le médecin et/ou les services de médecine du travail ; - ... <p>Le milieu d'accueil prévoit dans le contrat de travail du personnel les modalités de concertation d'équipe et de formation continuée (temps, récupération...)</p> <p>La professionnelle fait appel à des interlocuteurs compétences pour des questions liées aux difficultés qu'elle rencontre dans son travail avec les enfants et leurs familles : par exemple la direction, le psychologue et/ou le médecin attaché au milieu d'accueil, les travailleurs sociaux du service pour les accueillantes conventionnées, les agents de l'O.N.E., etc.</p> <p>Plus généralement, le travail d'accueil peut susciter au quotidien des charges émotionnelles que la professionnelle veille à exprimer hors de la présence des enfants, dans des lieux professionnels adéquats et avec des personnes en situation de les accueillir.</p> <p>Les professionnels ont le souci de s'impliquer dans les projets qui mobilisent leur intérêt et renouvellent leur motivation (projets locaux, formations, rencontres d'autres professionnels...).</p>
<p>Repère 13A – Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet éducatif</p>	<p>Le milieu d'accueil prévoit des temps de rencontres entre professionnels qui favorisent une dynamique de « mise en projet » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les milieux d'accueil collectifs et dans les services d'accueil d'enfants (à domicile), des rencontres entre les professionnels sont mises en place régulièrement ; - Pour sa part, l'accueillante autonome participe à des rencontres professionnelles qu'elle complète par une prise de connaissance active de documents pertinents (articles, documentaires vidéo...) ; - Les rencontres visent essentiellement la recherche du bien-être et du bon développement des enfants. Elles concernent également l'accueil des parents et le travail avec d'autres professionnels.

	<p>Les rencontres ont pour objet les pratiques professionnelles d'accueil, dans un contexte de non jugement, d'échanges et de remise en question.</p> <p>Chaque professionnelle cherche à prendre conscience :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De ses valeurs et de ses pratiques de la façon la plus précise possible ; - De ses représentations et préjugés liés aux différences (sexe, cultures, valeurs...) ; - De ses réactions affectives face aux réalités quotidiennes auxquelles elle est confrontée dans l'accueil des enfants et de leur famille. <p>Le milieu d'accueil met en place des conditions favorables à ces prises de conscience.</p> <p>Le milieu d'accueil veille à permettre la confrontation des points de vue entre professionnels à partir des expériences, des connaissances et des pratiques pour améliorer l'accueil.</p> <p>Le milieu d'accueil veille à établir des conventions avec leurs collaborateurs (médecins, institutions de formation initiale, bénévoles...). Ces conventions définissent les modalités de travail en vue d'assurer une cohérence avec le projet éducatif.</p> <p>La professionnelle réalise des observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnelles, qui orientent l'action ; - Sur base d'un support (écrit, vidéo...) ; - Partagées avec d'autres professionnels ; - Pour la régulation des pratiques. <p>Ce type de démarche aide la professionnelle à porter attention aux signaux, même discrets, de l'enfant dans les situation de vie quotidienne et à ajuster ses attitudes et pratiques éducatives.</p> <p>Une dynamique de « mise en projet » dans une équipe s'exerce au sein des rencontres avec les membres de l'équipe et/ou avec l'aide de partenaires professionnels extérieurs. Plus précisément, la démarche d'élaboration permanente du projet éducatif consiste en ceci :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rencontres entre professionnels s'ancrent dans des situations concrètes vécues par eux et qui leur font questions : l'instauration d'un système de personne de référence, l'aménagement du moment des repas, la mise en place d'un cahier de vie, l'accueil d'un enfant handicapé, etc. - Les rencontres sont volontairement centrées sur un questionnement des pratiques d'accueil et de l'objectif qu'elles visent : faire quoi, pourquoi et comment ?
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> - L'animation est explicitement prise en charge ; - Il est fait appel à des ressources externes (articles, livres, vidéos...); - Il est fait appel à des ressources internes, essentiellement des observations organisées ; - Après un premier temps de réflexion et d'observation, les professionnels s'attachent à mettre en place un dispositif destiné à répondre au problème posé ; - Ce dispositif est progressivement modifié, amélioré en fonction d'une sorte d'évaluation régulatrice qui se réalise au fur et à mesure ; - Les professionnels veillent à l'existence des traces écrites des choix effectués et de leur sens en cours de travail et à son terme (fonction de mémoire, de communication à d'autres, de révision du projet d'accueil, etc.) ; - Les professionnels veillent enfin à évaluer ce qui a été mis en place en réalisant un bilan : l'évolution s'est-elle effectuée dans le sens attendu ? - Tout changement expérimenté qui a des conséquences sur les pratiques éducatives et qui a fait l'objet d'une évaluation sera intégré dans le projet d'accueil.
<p>Repère 13B – L'accueil des stagiaires : un enjeu particulier en regard du projet éducatif²</p>	<p>Le milieu d'accueil, en collaboration avec les institutions de formation initiale, met tout en œuvre pour que les stagiaires parviennent à leur niveau de responsabilité, à respecter les attendus du projet d'accueil.</p>
	<p>Le milieu d'accueil veille au préalable à s'assurer de la cohérence entre son projet d'accueil et les attentes de l'institution de formation et des superviseurs de stage.</p>
	<p>Si le milieu d'accueil fait le choix d'accueillir des stagiaires, cet accueil est annoncé au sein du projet d'accueil et/ou du ROI (règlement d'ordre intérieur). Il a fait l'objet d'une concertation au sein de l'équipe au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du nombre maximum de stagiaires simultanément présents, en fonction de l'âge des enfants ; - De la durée, du type de stage et son organisation concrète ; - Du niveau d'étude des stagiaires ; - De la nature des tâches qui leur seront confiées (limites) ; - Du type de collaboration attendue entre le stagiaire et les professionnels ; - De l'encadrement du stagiaire assuré par un des professionnels de l'équipe ; - Des rapports que les stagiaires s'autoriseront avec les parents.

² Pour plus d'informations sur l'accueil des stagiaires, nous vous conseillons également la documentation et les outils à disposition sur www.tutorats.org (site et outils développés par l'APEF).

	<p>Préalablement à son accueil, le stagiaire prend connaissance du projet d'accueil et du ROI (règlement d'ordre intérieur).</p> <p>Sauf convention spécifique, le stagiaire ne sert pas à compenser les carences ou absences de personnel et n'est pas laissé seul avec les enfants.</p> <p>Le stagiaire est annoncé, accueilli par l'équipe, présenté aux enfants et aux parents. Son départ est marqué.</p> <p>L'intégration du stagiaire fait l'objet d'une évaluation régulière et d'un bilan final en fonction de critères convenus entre les deux parties concernées (milieu d'accueil, institution de formation...).</p> <p>Le milieu d'accueil propose une organisation et une planification du stage qui permet un temps de familiarisation entre le stagiaire, les enfants et les professionnels et une progression dans la prise en charge des enfants. Cette organisation fait l'objet d'une évaluation avec les parties concernées et débouche sur les ajustements nécessaires.</p> <p>Le milieu d'accueil prévoit que la professionnelle soit à proximité de l'enfant quand le stagiaire s'en occupe et ce, au moins jusqu'à ce que l'enfant manifeste des signes de confiance.</p> <p>Le dispositif d'encadrement des stagiaires fait l'objet d'une évaluation régulière avec toutes les parties concernées et débouche sur des ajustements nécessaires.</p>
<p>Repère 14 – Soutenir un processus de formation continue</p>	<p>Le milieu d'accueil met en place des conditions qui permettent à son personnel d'actualiser et d'approfondir ses connaissances.</p> <p>Le milieu d'accueil prend des mesures afin que chaque membre du personnel participe à des formations continues.</p> <p>Le milieu d'accueil met en place des conditions pour favoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le partage des acquis de la formation avec l'ensemble des personnes concernées ; - Les allers-retours entre l'organisation des pratiques quotidiennes dans le milieu d'accueil et les problématiques abordées en formation. <p>Le milieu d'accueil réactualise son projet d'accueil, notamment en fonction des acquis de formation et des transformations ainsi suscitées dans les pratiques quotidiennes.</p>

<p>Repère 15 – La qualité de l'accueil, c'est aussi favoriser les relations avec les associations et collectivités locales.</p>	<p>Quand les enfants participent à des actions locales, cela se fait en fonction d'objectif précis et à condition que les parents aient donné leur accord, que les conditions optimales de sécurité (psychique et physique) soient garanties, que la collaboration soit préparée en ce sens.</p>
	<p>Le milieu d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informe des initiatives mises en place par différents secteurs de la petite enfance (ONE, écoles, associations de parents, etc.) ; - Veille à utiliser toutes les ressources matérielles et humaines disponibles et souhaitables au vu du projet d'accueil en s'associant à des partenaires (consultation ONE, bibliothèque de quartier, ludothèque communale, etc.).
	<p>Le milieu d'accueil participe à la vie sociale du quartier et de la commune, en s'impliquant le cas échéant dans les coordinations locales.</p>
	<p>A l'occasion, le milieu d'accueil prend des initiatives en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisant des espaces de rencontres avec d'autres professionnels ; - Proposant des collaborations et des projets avec des partenaires issus des mondes éducatif, social, culturel et économique.
	<p>Lorsque des projets d'action impliquent les enfants, les professionnels veillent avant leur réalisation à les préparer soigneusement, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissant une convention de collaboration sur la base de valeurs éducatives, morales et philosophiques partagées ; - Préparant les modalités d'intervention ; - Définissant des modalités d'évaluation interactive et négociée qui peuvent conduire, le cas échéant, à des ajustements jugés souhaitables.
	<p>L'inscription dans des projets et réseaux locaux peut faire partie intégrante du projet d'accueil.</p>

<https://www.moncarnetdebord.be/notre-plan-de-formation>

Des compétences clés pour un accueil de qualité

Nous vous proposons ci-dessous une liste de compétences clés attendues au cœur du métier d'accueil de l'enfance³. Ces compétences sont réparties autour de 5 temps clés :

- a) **Les temps d'attention et de soin au corps**
- b) **Les temps de repas**
- c) **Les temps d'éveil et d'activité autonome**
- d) **Les temps de transition**
- e) **Les temps de réflexion partagée au sein de l'équipe – La dynamique du projet éducatif**

Pour chaque compétence listée, vous trouverez un ensemble de critères de réussite. Ceux-ci peuvent par exemple permettre d'évaluer si la compétence liée est bel et bien utilisée au sein du milieu d'accueil.

Compétence	Critère de réussite
= Etre capable de...	= le comportement qui pourra notamment montrer que je (nous) suis (sommes) capable(s) de...

En parcourant cette annexe, nous vous proposons d'avoir à portée de main la fiche intitulée « Autodiagnostic des pratiques d'accueil ».

³ Source : « Outils en vue de la création d'un bachelier en éducation de l'enfance » (2018) - <https://www.one.be/public/contact/annuaire-des-professionnels/direction-psychopedagogique/>

a) Les temps d'attention et de soin au corps

Compétences	Exemples de critères de réussite ⁴
A. Faire place à la dimension relationnelle du temps de soin : établir et entretenir un lien de sécurité et de confiance avec le jeune enfant...	<ul style="list-style-type: none"> - Se rendre disponible mentalement - Porter une attention soutenue à ce que fait et manifeste l'enfant (intérêt, émotions...) - Verbaliser ce que fait et manifeste l'enfant - Intégrer l'enfant dans le déroulement du soin - Accueillir positivement ce que fait et manifeste l'enfant - Contrôler l'impact de ses réactions, ressentis et valeurs personnelles (prise de recul) - ...
B. Interagir de manière continue et individuelle avec l'enfant durant le soin	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une disponibilité physique et psychologique de l'adulte - Mettre en place une organisation qui assure en même temps la sécurité des autres enfants - ...
C. Favoriser la motricité libre du jeune enfant durant le change	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager le dispositif de soin favorisant la motricité en toute sécurité (exemples : hauteur des barrières de protection du coin change, selon l'âge) - Adapter les gestes et le déroulement du soin à l'activité motrice de l'enfant - ...
D. Soutenir la concentration de l'enfant et sa participation au soin dès son plus jeune âge	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir l'enfant des gestes qu'on va avoir - Inviter l'enfant à y participer - Laisser le temps pour une « réponse » participative, même discrète - ...
E. Prendre en considération les occasions d'apprentissages que les temps d'attention et de soins au corps peuvent être pour les enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des liens significatifs entre les comportements observés chez l'enfant et les théories développementales - Etablir des liens entre les contextes proposés aux enfants et les apprentissages - Tirer des conclusions sur les pratiques pertinentes à cet égard - ...
F. Prendre en compte l'évolution de l'enfant au plan psycho-affectif relativement à la découverte de soi et	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des liens significatifs entre les comportements observés chez l'enfant et les théories développementales

⁴ Ces critères de réussite sont des indicateurs qui permettront d'évaluer l'exercice de la compétence au sein du milieu d'accueil. Au plus on tend vers la mise en place de ces critères, au plus la compétence sera maîtrisée.

de son propre corps par l'enfant ainsi que du respect qui lui est dû	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des hypothèses fondées à propos des retentissements psychoaffectifs d'une pratique - Tirer les conclusions pertinentes sur les pratiques à privilégier - ...
G. Prendre en compte l'évolution de l'enfant relativement à tous les apprentissages associés aux temps de soins corporels	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des liens significatifs entre les comportements observés chez l'enfant et les théories développementales - Tirer les conclusions pertinentes sur les pratiques à privilégier - ...
H. Observer les prescrits d'hygiène et de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser les techniques de soin de santé et mettre en œuvre les prescrits d'hygiène - Porter un regard critique sur les prescrits - ...
I. Accompagner le jeune enfant dans « l'apprentissage de la propreté » avec le souci de sa sécurité psychique	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter son intimité - Respecter ses rythmes d'acquisition - Mettre au centre de l'apprentissage la découverte de la maîtrise de soi et le plaisir qu'elle procure - Eviter d'en faire une performance - Eviter de mettre au centre l'attente de l'adulte - ...
J. Faire place à la dimension relationnelle du temps de soin : établissement du lien et sécurité psychique (voir compétence A)	<ul style="list-style-type: none"> - Participer émotionnellement de façon contrôlée ; - ...
K. Adopter une posture professionnelle distincte de celle des parents dans la relation à l'enfant et singulièrement dans la relation au corps	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre du recul sur soi - Analyser sa propre résonance affective - Se dégager de ses projections - ...
L. Accompagner les parents dans leur expérience propre de parentalité et de cheminement au sein de celle-ci	<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter ce qu'ils vivent... - Suivre leurs observations et leurs préoccupations plutôt qu'en les précédant, en évitant de se positionner en expert - Prendre le plus possible en considération leurs choix parentaux tout en restant dans le cadre du projet éducatif - Veiller à se dégager de ses réactions personnelles (résonance)

	<ul style="list-style-type: none"> - ...
M. Favoriser l'autonomie de l'enfant dans la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - L'accompagner - Respecter ses rythmes - Faire place à ses désirs et choix propres - ...
N. Assurer la sécurité psychique de l'enfant (voir compétence I)	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la difficulté rencontrée par l'adolescent sans le stigmatiser - Lui permettre de prendre appui sur ses ressources propres - Assurer une protection psychique au besoin (gestion du groupe notamment) - Faire des hypothèses fondées sur l'intervention à privilégier - ...

b) Les temps de repas – « Manger, c'est plus que manger ! »

Compétences	Exemples de critères de réussite ⁵
A. Faire place à la dimension relationnelle du temps de repas : établir et entretenir un lien de sécurité et de confiance avec l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Être disponible mentalement ; - Avoir une attention soutenue à ce que fait et manifeste l'enfant (besoin, rythme, émotions...) - Le verbaliser - Adopter une attitude bienveillante - Assurer une disponibilité de l'adulte - Mettre en place une organisation environnementale et temporelle qui tout en assurant la sécurité des autres enfants permet une détente corporelle de l'enfant qui prend son repas > importance de la bonne installation de l'enfant et de l'adulte - ...
B. Assurer la sécurité psychique de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter ses rythmes d'acquisition - Mettre au centre de l'apprentissage la découverte de la maîtrise de soi et le plaisir qu'elle procure - Eviter d'en faire une performance

⁵ Ces critères de réussite sont des indicateurs qui permettront d'évaluer l'exercice de la compétence au sein du milieu d'accueil.

	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter de mettre au centre l'attente de l'adulte - Reconnaître les pratiques culturelles familiales - Respecter les goûts, les préférences, les envies, les quantités... de chacun - ...
<p>C. Favoriser la participation de l'enfant au repas dès son plus jeune âge dans la perspective d'assurer le respect de l'enfant, lui permettant de se sentir en sécurité affective</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir l'enfant des gestes qu'on va avoir - L'inviter à y participer - Laisser le temps pour une « réponse » participative même discrète - Respecter son rythme en tout temps, y compris lors de la diversification alimentaire qui se fait de manière très progressive - Respecter son rythme dans le déroulement du repas - Être attentif et respectueux de ses préférences (temps de succion, choix de la tétine, de la température des aliments, de la texture des aliments...) - Respecter sa culture familiale - ...
<p>D. Faire place à la motricité libre du jeune enfant durant le repas</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'aisance de l'enfant par un positionnement en adéquation avec son âge et son développement moteur - Adapter les gestes et le déroulement du repas à son activité motrice - Choisir du mobilier et du matériel adapté lui permettant d'être en position d'équilibre - ...
<p>E. Faire du temps du repas un temps de plaisir partagé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les signes de faim chez l'enfant - Assurer une détente corporelle de l'enfant par la bonne installation de l'adulte et de l'enfant - Accorder le temps nécessaire (propre à chaque enfant) au repas - Respecter les préférences, les envies, le rythme, la quantité, la température des aliments... de l'enfant - Ecouter avec tous ses sens les réactions de l'enfant suite par exemple à la découverte d'un nouvel aliment - Réguler les propositions en fonction des signaux émis par l'enfant - Assurer la fluidité entre les différents moments (avant et après le repas) - ...

<p>F. Prendre en compte l'évolution cognitive et motrice de l'enfant relativement à l'autonomie pendant les temps de repas</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer le passage progressif (il peut y avoir des allers-retours) des genoux à la table lorsque l'enfant a les compétences suffisantes pour manger en groupe et qu'il y montre un intérêt - Proposer le matériel qui permet à l'enfant d'être habile durant le repas afin d'assurer son sentiment d'efficacité - ...
<p>G. Adopter une posture professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre du recul sur soi - Analyser la résonance affective - Se dégager des projections - ...
<p>H. Adopter une posture réflexive en toutes situations quotidiennes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des liens explicites avec le projet éducatif et les connaissances sur l'enfant - Adapter chaque situation selon les particularités de l'enfant en gardant l'esprit du principe éducatif à l'œuvre - Analyser les effets des pratiques et du matériel sur les enfants - ...
<p>I. Observer les prescrits de diététique et d'hygiène associée (AFSCA⁶)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques d'hygiène et de prise des repas - Développer de la rigueur et de la précision dans ses pratiques - ...

c) Les temps d'éveil et d'activité autonome

Compétences	Exemples de critères de réussite ⁷
<p>A. Organiser des contextes d'actions variées / ajustées aux compétences motrices des jeunes enfants / aux possibilités d'expression de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager un contexte offrant différentes possibilités d'action (espace, matériel et temps) de façon à permettre à chaque enfant d'exercer son activité autonome, seul ou avec ses pairs selon ses intérêts et ses compétences (manipulation / construction, jeux informels, jeux moteurs, jeux sensoriels, symboliques, espaces créatifs...)

⁶ AFSCA : Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

⁷ Ces critères de réussite sont des indicateurs qui permettront d'évaluer l'exercice de la compétence au sein du milieu d'accueil.

	<ul style="list-style-type: none"> - (Ré)aménager le contexte d'action : en cours d'action, de manière régulière (répétition et variation des éléments de contexte) en fonction de l'activité des enfants, de leurs comportements - ...
B. Assurer la sécurité psychique	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la prise en charge des enfants par un nombre limité d'adultes stables, permettant ainsi de créer un lien de sécurité avec les enfants - Garantir une disponibilité psychique de l'accueillant (présence, réceptivité...) - Observer de manière fine l'enfant en activité, en projet pour identifier les manifestations de bien-être et d'implication de l'enfant et ajuster le cas échéant l'environnement - Accompagner de la façon la plus accordée possible - Réguler les conditions de l'activité en fonction des manifestations des enfants - Verbaliser au plus près de l'agir de l'enfant - Accompagner les transitions d'un moment de vie à l'autre - ...
C. Soutenir les interactions entre enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'espace - Prendre en compte les différences d'intérêts et de niveaux développementaux au sein du groupe, des modalités de constitution du groupe, des phénomènes de groupe - Soutenir adéquatement les enfants dans la gestion de conflits - Choisir des règles incontournables, adaptées au niveau de développement des enfants - Soutenir adéquatement en cas de situation d'agressivité, de non-respect des règles - ...
D. Assurer de bonnes conditions de santé, de sécurité physique	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper autant que possible les réactions possibles des enfants face au matériel qui leur est proposé - Prendre en considération les âges différents - Prendre en compte le nombre d'adultes disponibles - Evaluer en cours de route et en ajustant les conditions - Intervenir adéquatement en cas d'accident - ...
E. Enrichir les opportunités d'expression et d'activité proposées aux enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Observer les réactions des enfants aux propositions faites - Identifier les réactions individuelles, en décrivant le processus créatif de chacun - Accueillir les imprévus (dans l'utilisation des espaces, du matériel, etc.)

	<ul style="list-style-type: none"> - Ajuster le cas échéant son intervention - ...
F. Prendre du recul sur soi pour développer une posture réflexive	
G. Analyser les pratiques et les effets sur les enfants, les familles et les professionnels à partir des observations et de la documentation	
H. Pouvoir rendre compte de l'activité de l'enfant auprès de la famille	
I. Collaborer avec d'autres professionnel-le-s	<ul style="list-style-type: none"> - Etre attentif à assurer la continuité de l'accueil dans ses différentes composantes - Ajuster son action et les conditions de l'accueil - ...

d) Les temps de transition

Compétences	Exemples de critères de réussite ⁸
A. Favoriser la création d'un lien sécure avec l'accueillant (continuité affective)	<ul style="list-style-type: none"> - Tisser avec l'enfant un lien fondé prioritairement sur la bienveillance, les réponses attentionnées et adéquates à ce que l'enfant vit et dont il a besoin - Faire une évaluation permanente des dispositifs de transition - Ajuster les dispositifs de transition lorsque le besoin de l'enfant (ou du parent) s'en fait sentir - Tenir compte des effets de la séparation - ...
B. Observer attentivement les manifestations de l'enfant et des parents afin de comprendre leur vécu et prendre la mesure des difficultés rencontrées ainsi que de leur évolution	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre note de ses observations - Les croiser avec celles des autres accueillants - S'informer lors des contacts avec les parents

⁸ Ces critères de réussite sont des indicateurs qui permettront d'évaluer l'exercice de la compétence au sein du lieu d'accueil.

	<ul style="list-style-type: none"> - ...
<p>C. Ajuster ses pratiques d'accueil au vécu et aux habitudes de l'enfant dès son arrivée autant qu'il soit possible et aussi longtemps que nécessaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'informer de façon précise sur les façons de faire et les contextes de soin que le bébé connaît dans son environnement familial pour les adopter lors de la familiarisation - S'informer sur le vécu de l'enfant à chaque arrivée quotidienne - Impliquer la famille dans la recherche d'ajustements - ...
<p>D. Reconnaître l'enfant dans son identité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Porter intérêt à ses particularités, goûts, envies, ... - Reconnaître ses multiples appartenances - Individualiser l'accueil de l'enfant par la prise en compte de ses particularités, goûts, intérêts, ... - ...
<p>E. Stabiliser l'environnement pour favoriser la prise de repères</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre les rythmes de l'enfant et de façon particulièrement étroite en ce qui concerne le bébé à ses débuts dans le milieu d'accueil - Faire place à des rituels associés aux temps forts et notamment à l'arrivée et au départ (rituels individuels et rituels de groupe) - Affecter les espaces de façon régulière et prévisible pour l'enfant - Introduire des régularités dans le déroulement de la journée de façon à en rendre certaines étapes prévisibles - Stabiliser les personnes qui sont auprès de l'enfant en fonction de son âge et de sa sensibilité - ...
<p>F. Favoriser une relation de confiance réciproque parents/ accueillante(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se décentrer sur le parent - Adopter une posture professionnelle distincte de la posture parentale - Privilégier les dynamiques de collaboration - Être vigilant aux dynamiques de rivalité - Mobiliser sa connaissance de soi - Identifier les effets de résonance personnelle dans l'interaction avec le parent - Prendre en compte les différents aspects de la dynamique relationnelle - ...
<p>G. Partager une réflexion éducative avec les parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une disponibilité et une écoute lors des transitions quotidiennes

	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier les contacts avec la personne qui s’occupe plus particulièrement de leur l’enfant - Echanger des observations et des informations avec les parents à propos de leur enfant - Rechercher activement des informations auprès des parents - Prendre en considération le point de vue du parent et ses appartenances culturelles - Amener quotidiennement des informations précises et ajustées - Assurer des conditions de dialogue qui permettent d’aborder aussi les situations problématiques - Privilégier la recherche commune (parent/accueillant) de solutions lorsqu’il y a une difficulté, une divergence - Assurer une cohérence avec les principes éducatifs en vigueur dans le lieu d’accueil - ...
<p>H. Concevoir et réguler un dispositif de familiarisation adéquat à l’entrée dans un nouveau milieu d’accueil quel qu’il soit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que le dispositif soit anticipé, réfléchi dans le détail en cohérence avec les âges des enfants concernés et adopté en équipe - Veiller à ce qu’il s’étale dans un temps suffisant - Veiller à ce qu’il soit progressif - Veiller à ce qu’il se déroule en présence des parents - Veiller à ce qu’il soit adaptable selon les réactions observées de l’enfant et ou du vécu manifesté par ses parents - S’adapter à l’enfant ...et non l’inverse - ...

e) Les temps de réflexion partagée au sein de l’équipe – La dynamique du projet éducatif

Compétences	Exemples de critères de réussite ⁹
<p>A. Comprendre et intégrer la démarche de projet éducatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer la posture professionnelle de la posture parentale - Partager avec ses collègues une réflexion sur les pratiques d’accueil - Centrer ses pratiques en priorité sur l’enfant (ses besoins et ses ressources) ainsi que sa famille - Documenter ses pratiques - Analyser et expliciter le sens de ses pratiques

⁹ Ces critères de réussite sont des indicateurs qui permettront d’évaluer l’exercice de la compétence au sein du milieu d’accueil.

	<ul style="list-style-type: none"> - ...
B. Prendre du recul sur soi	<ul style="list-style-type: none"> - Être à l'écoute de ce que l'on éprouve - Analyser sa propre résonance interne - Identifier les liens entre sa résonance interne et les comportements adoptés - Se dégager de ses projections personnelles sur la situation - ...
C. Communiquer autour de la résonance affective	<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter avec attention - Ecouter avec bienveillance - Communiquer en équipe sur la « résonance affective » - Identifier la communication pertinente selon le contexte - ...
D. Répondre aux besoins de continuité des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Ajuster le nombre de personnes qui accompagnent l'enfant à son âge et à ses besoins de continuité - Adopter des pratiques communes pour répondre aux besoins de repères et de stabilité des enfants accueillis - Veiller à expliciter les ruptures dans cette continuité (changement de règles, d'organisation (temps et espace)) - ...
E. Analyser et évaluer les pratiques et leurs effets sur les enfants, les familles et les professionnelles dans une perspective de régulation de la qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre du recul sur soi et ses pratiques (remise en question) - Se décentrer sur différents points de vue des acteurs de la situation - Faire des hypothèses fondées sur le vécu des enfants et des parents - Faire des hypothèses fondées sur les effets des pratiques - Mobiliser les savoirs adéquats à la situation et à son analyse - Mettre en lien les effets des pratiques et les besoins fondamentaux de l'enfant - Se donner des critères pour évaluer l'adéquation des réponses - Se référer à des connaissances pour étayer cette analyse et justifier les pratiques - ...
F. Créer un contexte permettant l'intégration des nouveaux venus et le travail en complémentarité des	

<https://www.moncarnetdebord.be/notre-plan-de-formation>

professionnels de formations différentes et/ou de niveaux de formation différents	
G. Documenter les pratiques éducatives	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter collectivement un processus de documentation - Observer avec rigueur - ...
H. Collaborer	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir un dialogue constructif - Participer à une prise de décision collective - Respecter le cadre professionnel - ...